



# BPW International

Fédération internationale des femmes de carrières libérales et commerciales

Adresse officielle enregistrée  
BPW International  
22, Rue Rothschild, 1202-Genève • Suisse

Bureau du Président (2021 - 2024) Adresse postale :  
Kleinschönberg 65  
CH-1700 Fribourg • Suisse  
+41-(0)26-481-19-77  
+41-(0)79-448-59-68

presidents.office@bpw-international.org

Président international  
Dr. Catherine Bosshart • Suisse

Premier vice-président ONU  
Chularat Israngkool Na Ayutthaya • Thaïlande

Deuxième vice-président Adhésion  
Giuseppina Seidita • Italie

Secrétaire exécutif  
Jenny Gulamani-Abdulla • Canada

Directeur général des finances  
Eufemia Ippolito • Italie

Jeune représentante BPW  
Tomi Odunsi Fadina • Nigeria

Coordinateur régional - Afrique  
Hadia M. Gondji • Ethiopie

Coordinateur régional - Asie-Pacifique  
Dr. Narudee Kiengsiri • Thaïlande

Coordinateur régional - Europe  
Anu Vicks • Estonie

Coordinateur régional - Amérique latine  
Diana Barragan • Equateur

Coordinateur régional - Amérique du Nord  
Dawne E. Williams • Saint Kitts

Président sortant  
Dr. Amany Asfour • Egypte

## La mission

BPW développe le potentiel professionnel, commercial et de leadership des femmes à tous les niveaux par le biais de programmes et de projets de sensibilisation, de mentorat, de mise en réseau, de développement des compétences et d'autonomisation économique dans le monde entier.

## THÈME POUR 2021-2024

De nouvelles actions grâce à la coopération

Le réseau des femmes d'affaires et professionnelles  
De plus de 100 pays sur les 5 continents avec un statut consultatif général auprès de l'ECOSOC/des Nations unies.

## XXXI CONGRÈS INTERNATIONAL DU BPW ST KITTS, 17 - 21 NOVEMBRE 2024

### AVIS OFFICIEL AUX CANDIDATES POUR LA PRÉSENTATION DES CANDIDATURES POUR L'ÉLECTION DE L'EXÉCUTIVE INTERNATIONALE DU BPW, DES COORDINATRICES RÉGIONALES ET DES PRÉSIDENTES DES COMITÉS PERMANENTS

New York, 16 mars 2024

Un appel à candidatures est lancé pour l'élection de la présidente, de la vice-présidente des adhésions, de la vice-présidente des Nations unies, de la secrétaire exécutive, de la responsable des finances, de la représentante des jeunes BPW International, des coordinatrices régionales (5 régions) et des présidentes des comités permanents pour la période triennale 2024-2027.

- Les candidatures doivent être présentées sur le formulaire officiel par toute fédération affiliée ou tout club affilié de BPW International. Les candidatures à l'élection d'une coordinatrice régionale ne peuvent être présentées que par une fédération affiliée ou un club affilié de la région pour laquelle la candidature est présentée.
- La candidate désignée doit être un membre actif et financier de BPW et d'un club affilié financier. Les candidates doivent être prêtes à exercer un mandat de trois ans.
- Les candidatures ne sont valables que si l'affiliée qui propose la candidature et l'affiliée dont la candidate est membre ont payé leurs cotisations pour l'année au cours de laquelle les candidatures doivent être présentées et toutes les cotisations impayées des années précédentes au moment de la réception de la candidature.
  - Une candidate à la présidence doit avoir été membre de l'exécutif d'une fédération affiliée.
  - Une candidate ne peut accepter d'être nommée à plus d'un poste, sauf si elle est candidate à la présidence ; ces candidates doivent indiquer laquelle des fonctions de vice-présidente elle préférerait (si elle n'a pas déjà exercé cette fonction) elle est éligible à se présenter si elle n'est pas élue présidente.
  - Un membre de l'exécutif en exercice peut être proposé pour un autre poste au sein de l'exécutif. Une secrétaire exécutive ou une responsable des finances en exercice, ou une coordinatrice régionale en exercice, peut être proposée pour un deuxième mandat consécutif dans la même fonction. Les vice-présidentes ne peuvent pas être proposées pour un deuxième mandat consécutif dans la même fonction, mais peuvent être proposées pour l'autre fonction de vice-présidente.
  - Les candidatures à l'élection des présidentes des commissions permanentes peuvent être présentées par toute fédération affiliée ou tout club affilié à BPW International.

Les documents suivants doivent être complétés et envoyés électroniquement au bureau de la présidente par la présidente qui propose la candidature (de préférence) :

- Un formulaire de candidature dûment rempli et signé par le représentant de l'affiliée, qui est généralement la présidente, à moins qu'il ne s'agisse de la candidate.
  - Le formulaire a été conçu pour inclure toutes les pièces justificatives pertinentes.
  - Si vous envoyez un formulaire non signé, il doit être suivi du formulaire signé dans les délais impartis.
  - Si l'affiliée qui propose la candidature n'est pas l'affiliée auquel appartient la candidate, l'affiliée de la candidate doit également signer le formulaire de candidature.
- Une déclaration dactylographiée (200 mots maximum, en anglais) de l'affiliée qui propose la candidate.
- Un curriculum vitae dactylographié (500 mots maximum en anglais) détaillant les qualifications et l'expérience de la candidate, accompagné d'une photographie de la candidate (tête et épaules uniquement).
- Une déclaration dactylographiée (500 mots maximum en anglais) de la candidate expliquant en détail les raisons de sa candidature et ce qu'elle souhaite réaliser dans le cadre de cette fonction.

Les formulaires de nomination fournis avec l'appel au Congrès sont les suivants :

- Nomination des membres de l'exécutif : Présidente, vice-présidentes, directrice des finances, secrétaire exécutive et représentante des jeunes BPW International.
- Nomination d'une coordinatrice régionale.
- Nomination de la présidente du comité permanent.

Le formulaire de candidature dûment rempli et le dossier doivent parvenir au bureau de la présidente six mois avant le premier jour de l'Assemblée générale.

- Pour autant que la nomination ait été reçue avant la date et l'heure limites et qu'elle soit conforme aux règlements et au manuel de procédure de BPW International ainsi qu'aux présents conseils aux candidates, les détails de la candidate figurant sur le formulaire et le dossier de nomination seront inclus dans la documentation envoyée aux affiliées quatre mois avant l'ouverture du Congrès, le 17 novembre 2024. Une liste des candidates sera imprimée dans le cahier de travail du Congrès, qui sera mis à la disposition de chaque personne inscrite.
- Les candidates à l'Exécutif ne peuvent être désignées par l'Assemblée générale que si aucune candidate n'a été désignée pour le poste avant le Congrès (règlement R2.2). Toutes les candidates, qu'elles soient nommées 6 mois à l'avance ou qu'elles soient nommées par l'assemblée du Congrès, sont invitées à respecter les conditions suivantes :
  - Chaque candidate ne peut distribuer plus d'un document de soutien avant ou pendant le Congrès. Si le document est distribué avant le Congrès, il doit être accompagné d'une lettre de la présidente de l'affiliée de la candidate.
  - Toute distribution au Congrès doit avoir lieu dans la zone désignée par le Comité des nominations.
  - Aucun matériel promotionnel ou document de campagne ne peut être distribué dans la salle réservée aux réunions d'affaires.
  - Il est interdit de faire campagne dans la zone de vote désignée ou dans un rayon de 30 mètres autour de la zone de vote.
  - Aucun cadeau, bibelot ou article promotionnel ne peut être distribué au nom d'une candidate à des fins promotionnelles.

Les candidatures doivent être complétées sur les formulaires officiels, être conformes à l'avis aux candidates et à nos documents de gouvernance, et être envoyées au bureau de la présidente.

Veuillez noter que la date limite de soumission des candidatures est fixée à minuit GMT le 17 mai 2024.

Jenny Gulamani-Abdulla, JD



Secrétaire exécutive de BPW International 2021-2024